



RAPPORT D'AOUT 2016

0. INTRODUCTION

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis dans différentes localités du pays au cours du mois d'août 2016.

Ce rapport commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Cela permet de mieux appréhender l'évolution du respect des droits humains dans notre pays.

Après cette analyse contextuelle, ce rapport met en quarantaine les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique connus en mettant en évidence les types d'auteurs.

Les cas de torture, de traitement inhumain ou dégradant connus ont été exploités dans le présent rapport.

Avant de clore ce rapport, nous avons réservé une partie relative à la situation carcérale dans différents milieux pénitentiaires du pays.

Enfin, nous terminerons par une conclusion avec quelques recommandations pour une amélioration du respect des droits humains au Burundi.

1. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL

1.1. Point de vue sécuritaire

Au cours du mois d'août 2016, la paix et la tranquillité de la population ont été surtout perturbées par des attaques des bandes armées qui dans les bistrotts, dans les ménages, sur les routes, Cela a occasionné plusieurs pertes en vies humaines et plusieurs cas de blessés. Ces attaques ont également créé une peur panique et un traumatisme sans précédent dans la population. Les exactions des jeunes affiliés au parti au pouvoir communément appelés Imbonerakure menacent la sécurité dans plusieurs localité du pays. On notera aussi des intimidations et des menaces de mort, des arrestations arbitraires, des enlèvements suivis des disparitions forcées qui ont, durant tout le mois comme au cours des mois précédents d'ailleurs, pesé sur la population à telle enseigne que, dans certaines localités notamment dans les zones dites contestataires du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA, les habitants ne savent plus à quel saint se vouer. Cela est d'autant plus terrorisant que ces

agissements sont faits par ceux – là même qui sont censés protéger la population notamment certains agents des corps de défense, de sécurité et de la documentation. Dans le présent rapport, plusieurs exemples illustreront cette situation :

Dans la nuit du 31 juillet 2016, une bande armée en tenue militaire a attaqué une voiture à la 3^{ème} transversale en commune Gihanga, province Bubanza. Selon des sources sur place, deux personnes ont été blessées et les assaillants ont volé de l'argent et des téléphones portables aux passagers. Les mêmes passagers ont été pris en otage pendant un bon bout de temps avant d'être relâchés.

En date du 1^{er} août 2016 vers 20 heures, deux grenades lancées par des inconnus dans un bar situé près d'une école primaire ont blessé deux personnes dont un taxi vélo dans le quartier Ruziba en zone Kanyosha de la mairie de Bujumbura.

Un bistrot communément appelé « Ku kigabiro » situé au quartier Ruziba en zone Kanyosha de la mairie de Bujumbura a été la cible d'une attaque à la grenade, en date du 2 août 2016. A ce moment, 2 grenades ont été lancées par des hommes non identifiés et 4 personnes ont été blessées.

En date du 3 août 2016 vers 5 heures du matin, une grenade a été lancée tout près du domicile du Commissaire provincial de la police en province de Bubanza. La grenade a explosé dans un champ de manioc, tout près de sa maison. Quelques boutures seulement ont été endommagées. Selon des sources sur place, les auteurs de l'attaque étaient à bord d'une moto. Ces auteurs n'ont pas été identifiés.

En province Muyinga, plusieurs armes ont, en date du 8 août 2016, été découvertes dans un champ d'un habitant de la colline Kobero en zone Butarugera dans la même province, selon des sources policières. Ces armes étaient composées d'un fusil de type AK 47, deux grenades, 53 cartouches et l'huile d'entretien.

Dans la nuit du 11 au 12 août 2016, des tirs nourris d'armes à feu ont été entendus dans différentes collines de Ngabwe en commune Songa et dans celles des communes de Matana et Bururi. Les auteurs de ces tirs n'ont pas été connus.

En date du 14 août 2016, une grenade a été lancée dans le bistrot appelé « chez Kinigi » se trouvant dans le quartier Runanira du chef - lieu de la province Kirundo. Elle a fait 6 blessés. Selon des sources sur place, cette attaque est la deuxième dans ce bistrot.

Dans la nuit du 14 août 2016 vers 20 heures, un véhicule de marque Toyota, type Probox est tombé dans une embuscade sur la RN5 et plus précisément à Kagwema en commune Gihanga de la province Bubanza. Des hommes armés de fusils et en tenue militaire ont contraint le chauffeur de s'arrêter et ont kidnappé deux personnes parmi les trois qui étaient à bord de cette voiture. L'un des passagers a réussi à prendre la fuite et échappé aux ravisseurs. Avant de partir, les ravisseurs ont brûlé le véhicule et se sont repliés dans la réserve naturelle de Rukoko.

Dans la nuit du 16 août 2016, un groupe armé d'environ 11 personnes dont 4 femmes est arrivé sur la colline Rusange de la commune Gisuru en province Ruyigi. Ce groupe a pris en

otage un veilleur de nuit de la place du nom de Obède NSHIMIRIMANA et lui ont intimé l'ordre de leur montrer les ménages des Imbonerakure et la position de police de la place. Ayant eu peur de montrer ces familles, il a dit qu'il n'était pas sur cette colline depuis un bon bout de temps et qu'il ne connaît pas ces familles. Ils l'ont alors emporté jusque sur la colline Bugama. Ils lui ont dit de rebrousser chemin. Le lendemain, la police l'a arrêté et il a passé toute la journée avec le Commissaire provincial de la police en cherchant ces rebelles mais en vain. Déçus, le Commissaire a donné l'ordre à ses subalternes de le frapper parce qu'il avait donné l'information tardivement. Ils l'ont assommé de gourdins avant de le conduire dans le cachot du commissariat de la police dans un état très critique.

Dans la nuit du 20 août 2016, trois personnes ont été blessées battues par un groupe d'hommes non identifiés rencontré dans la rue au quartier Gasekubuye de la zone Musaga en mairie de Bujumbura. L'une des victimes a succombé à ses blessures après 4 jours.

En date du 21 août 2016 vers 18 heures, des hommes armés en uniforme militaire non identifiés ont débarqué dans la localité de Nkanga en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural où ils ont volé plusieurs biens : des pagnes, des colis, des bouteilles de vin, En se repliant, ils ont pris en otage 8 personnes dont 4 ont été relaxées quelques temps après. Parmi les personnes kidnappées, se trouve un policier de la PAFE. On notera qu'au cours de ce repli, ils ont brûlé une moto.

Dans la nuit du 21 au 22 août 2016, des tirs nourris ont été entendus à l'avenue de l'imprimerie de la zone Nyakabiga en mairie de Bujumbura. Une famille de cet endroit a été attaquée par des hommes armés non identifiés. Le couple de cette famille a été blessé par balle.

Dans la nuit du 21 au 22 août 2016, un fusil a été retrouvé par la police, à la 2^{ème} avenue en zone Musaga de la mairie de Bujumbura. Deux personnes ont été arrêtées par la police pour question d'enquête.

En province Rutana surtout en commune Giharo, les Imbonerakure font le bon et le mauvais temps à travers leurs patrouilles nocturnes. Armés de machettes et de gourdins, ils sont en compagnie et sous la protection de la police. Ils vont jusqu'à aller surveiller la frontière burundo - tanzanienne surtout au niveau de la commune Giharo. Cela provoque beaucoup de peur panique à l'endroit de la population. Cette situation a failli provoquée le pire lorsque des jeunes du parti FNL sont entrain en désaccord avec ces Imbonerakure qui faisaient des patrouilles en commune Giharo. Les querelles sont allées jusqu'à la confrontation entre les FNL et les Imbonerakure. Cela a fait que ces patrouilles soient interdites au centre de la commune Giharo. Ces mêmes jeunes du parti au pouvoir CNDD-FDD arrêtent les gens surtout qui se déclarent contre le 3^e mandat, les accusant des infractions de tout genre surtout la coopération avec les groupes armés. Ces jeunes se cachent derrière ce que l'administration appelle les "comités mixtes de sécurité", une imagination du pouvoir pour donner un cadre de patrouille à ces jeunes, qui sont membres de ces comités collinaires de sécurité, souvent critiqué par les partis politiques de l'opposition et la société civile locale, comme étant composé par les membres du parti au pouvoir, surtout les Imbonerakure.

Les Imbonerakure menacent aussi la paix et la tranquillité de la population de la commune Burambi en province Rumonge où les habitants de la colline Gisagazuba de la zone Maramvya en cette même commune, vivent dans le traumatisme sans précédent. Selon des sources sur place, le chef de poste de police de cette localité et les Imbonerakure ont imposé un couvre-feu et font payer des sommes colossales d'argent aux habitants qui ne respectent pas les heures imposées de retour chez eux. Faute de moyens de paiement, certaines personnes sont tabassées. Des sources sur place ont indiqué que les rançons sont décidées et perçues par 3 personnes à savoir Evariste KUBWIMANA (Directeur de l'école primaire Gisagazuba), Samuel NDUWAMUNGU (chef des Imbonerakure) et le chef de poste de police de cette localité connu sous le sobriquet de Rwanyonga. Les autorités administratives au niveau communal n'interviennent pas pour arrêter ce vol et ces mauvais traitements alors que la population ne cesse de demander leur protection.

Dans la nuit du 29 au 30 août 2016, des hommes armés de fusils ont attaqué sur la colline Rukoyoyo, commune Cendajuru, province Cankuzo. Ils ont tiré en l'air plusieurs coups de feu pour intimider la population afin de voler sans inquiétude. Avant de se replier vers la Tanzanie, ils ont volé beaucoup de biens dans les ménages de la colline. Personne n'a été blessée ou tuée. Selon les autorités administratives et policières, ce banditisme à mains armées est répétitif sur les collines Rukoyoyo et Misugi, frontalières avec la Tanzanie.

En date du 30 août 2016, cinq personnes ont été blessées dans un bar dénommé «Kuba humure » en zone Kanyosha en mairie de Bujumbura suite à une explosion d'une grenade lancée par des hommes armés non identifiés.

1.2. Point de vue politique

En date du 25 août 2016, après six mois de tournées dans les communes, la Commission Nationale de Dialogue Inter burundais (CNDI) a publié des recommandations qui sont diversement appréciées par les composantes de la classe politique burundaise. La CNDI prône notamment la non-limitation des mandats présidentiels, la primauté de la Constitution sur l'Accord d'Arusha, la révision de la loi sur les partis politiques et la société civile et que les anciens présidents ne soient plus automatiquement sénateurs à vie mais qu'ils soient élus.

1.3. Point de vue judiciaire

Le domaine judiciaire a été, au cours du mois concerné par le présent rapport, caractérisé par la violation flagrante de la loi en matière d'arrestation et de détention. Ainsi, d'innombrables cas d'arrestation arbitraire suivis de détention illégale, d'enlèvement suivi d'exécution sommaire ou de disparition forcée ont été observés ici et là dans le pays.

Cela étant, plusieurs cadavres ont été retrouvés dans plusieurs localités du pays et parfois, ces cadavres étaient non identifiables parce que les auteurs des crimes vont jeter leurs victimes dans des coins lointains pour fausser les enquêtes. Au cours de ce mois, une fosse commune a même été découverte dans la province Ngozi.

- Dans la matinée du 1^{er} août 2016, au moins 100 personnes ont été arrêtées à la 3^{ème} avenue de la zone Musaga en mairie de Bujumbura au cours d'une fouille perquisition opérée par la police en collaboration avec des Imbonerakure. Toutes ces personnes ont été sorties de leurs parcelles et ont reçu l'ordre de montrer ou le cas échéant, d'acheter les cahiers de ménages, avant d'être relâchées.

- Jean Bosco KIYANGE, commerçant, a été arrêté le 2 août 2016 par des Imbonerakure dans la commune Kayogoro, province Makamba. L'arrestation a eu lieu après une fouille - perquisition illégale menée par ces jeunes affiliés au parti au pouvoir dans son hôtel de Kayogoro. Le lendemain, la police a indiqué que KIYANGE était dans les mains du Service National de Renseignement (SNR) mais aucune accusation n'a été portée contre lui. Des témoins ont indiqué qu'il serait victime de son origine qui est la commune Mukike, une zone jugée par le pouvoir comme contestataire du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. La victime a été relâchée le 5 août 2016.

- Dans la matinée du 2 août 2016 aux environs de 9 heures, MANIRAMBONA Pascal (23 ans) a été arrêté au chef - lieu de la province Bubanza par le prénomme Saidi, agent de transmission du Commissaire provincial de la police à Bubanza. Après son arrestation, il a été conduit au domicile du Commissaire provincial pour être fouillé. Une somme de 130.000 FBU lui a été confisquée. Des menaces de mort lui ont été proférées pour le terroriser afin d'abandonner son argent. Prise de peur, la victime a aussitôt pris le large pour sauver sa peau. Quelques heures après, MANIRAMBONA Pascal est revenu avec son ami pour réclamer son argent. Quand le policier l'a vu, il l'a immédiatement conduit devant l'OPJ. Ne trouvant pas des charges contre cette personne, l'OPJ l'a relâchée et lui aurait demandé de se présenter le lendemain matin. Le 3 août 2016, les deux se sont présentés au bureau de l'OPJ. Après plusieurs heures de confrontation, l'agent de transmission du Commissaire provincial de la police a accepté de payer la somme d'argent. La première partie de 100.000 FBU a été remboursée le 4 août 2016.

- En date du 2 août 2016, une rwandaise du nom de Christine MUKANKUSI a été arrêtée en commune Gihogazi, province Karuzi. Elle a passé la nuit dans le cachot de cette commune. Selon des sources sur place, cette femme avait été interpellée par des Imbonerakure puis remise aux responsables administratifs, suspectée de procéder à la reconnaissance du terrain et de collaborer avec la rébellion.

- En date du 3 août 2016, Eric BIGIRIMANA, Commissaire adjoint de la protection civile à Cankuzo a été arrêté et incarcéré au cachot du commissariat provincial de Cankuzo. Il a été accusé d'avoir tenté d'assassiner Nicaise MUGANDE, chef du Service National de Renseignement en province Cankuzo, la veille. Des témoins sur place ont indiqué que l'incident a eu lieu dans un bar où le policier était entrain de partager un verre avec des amis discutant de l'assainissement des bars et des restaurants. A ce moment, BIGIRIMANA a fait un tour pour vérifier la propreté de ce bar et a rencontré le chef SNR avec qui, il a eu de violentes disputes. A ce moment, BIGIRIMANA s'est vu confisqué son pistolet et sa radio de transmission. Le lendemain, après une réunion de sécurité tenue par le Gouverneur de

Cankuzo, la décision d'arrêter Eric BIGIRIMANA a été prise. Il est poursuivi pour tentative d'assassinat du chef SNR en province Cankuzo. Précisons qu'avant son intégration dans les rangs de la Police Nationale du Burundi, Eric BIGIRIMANA était un ancien rebelle du FNL aile d'Agathon RWASA.

- Jean BIZIMANA (20 ans) a été arrêté chez lui dans le secteur Gitanga, commune et province Bubanza en date du 4 août 2016, aux environs de 15 heures, par des Imbonerakure dont NDIMIRINYONI, CIZA, Jean - Marie et un certain NDABA. Ces jeunes affiliés au parti au pouvoir l'ont, par après, conduit à une position de police la plus proche. La même soirée, un policier l'a acheminé au cachot du poste de police Bubanza où il a été retenu jusqu'au 17 août 2016. Il était accusé de vol qualifié (VQ) mais il a nié cette accusation. Les membres de sa famille n'ont cessé de décrier cette arrestation arbitraire suivie d'une détention illégale.

- Dans la matinée du 5 août 2016, une femme a double nationalité (Rwandaise et Burundaise) du nom de Claudine UMUTESI, a été arrêté dans le quartier de Mutakura de la zone Cibitoke en mairie de Bujumbura après une fouille perquisition organisée chez elle par la police. Selon des sources sur place, elle a été conduite dans le cachot de la police de la zone Cibitoke avant d'être transférée au cachot du SNR. Sa double nationalité serait le motif de son arrestation.

- Pascasie MUSANIWABO (58 ans), de nationalité rwandaise a, en date du 6 août 2016, été arrêtée par le Sous - Commissaire PAFE Jonathan NIKORA et détenue au cachot de police de la commune Kigamba avant d'être transférée, 3 jours après, au parquet de Cankuzo. Elle était accusée d'être irrégulière au Burundi. Elle a été arrêtée en train de mendier à l'orphelinat de Muremera, en commune Kigamba. Le Sous - Commissaire PAF a indiqué que MUSANIWABO a été arrêtée en possession d'un sac contenant des médicaments traditionnels. Des voisins de la victime ont indiqué qu'elle a des troubles mentaux. Le Sous - Commissaire PAFE à Cankuzo a précisé qu'il était prêt à la refouler vers le Rwanda.

- Gabriel NYANDWI, enseignant résident sur la colline Mugeru en commune Mishiha de la province Cankuzo a été arbitrairement arrêté et détenu au cachot de la même commune par l'administrateur communal Anaclet BIZIMANA, le 7 août 2016. Il était accusé d'avoir proféré des injures à cette autorité dans un bistrot. Trouvant cette arrestation et cette rétention illégales, l'OPJ en charge du dossier a tenté de libérer la victime mais l'administrateur communal s'y est opposé en lui signifiant qu'il jugera lui - même le moment opportun de le libérer.

- Trois jeunes hommes ont été arrêtés dans la zone Murago, commune Burambi, province Rumonge en date du 7 août 2016. L'opération a été menée par des Imbonerakure et des policiers. Les jeunes hommes arrêtés sont Donatien HATANGIMANA, Léopold NDAYONGEJE et BIGIRIMANA. Ils ont été arrêtés dans un ménage alors qu'ils participaient à une fête et cela, sans motif et sans mandat. Dès leur arrestation, ils ont directement été conduits dans un lieu inconnu. Leurs familles n'ont cessé de s'inquiéter pour leur sort étant donné qu'ils n'avaient pas de nouvelles.

- En date du 8 août 2016 vers 12 heures 30, Evode BASHINGWA, chef de zone Cibitoke en mairie de Bujumbura, a arrêté Jay NDARUSANZE habitant la 15^{ème} avenue n°75 dans la même zone. Il a été torturé pour avouer qu'il a participé dans le mouvement de contestation du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA après quoi, il a été conduit au cachot de la zone. Selon sa famille, elle a cherché le leur partout mais en vain. La famille de Jay n'a cessé de décrier cette disparition forcée.

- En date du 8 août 2016, NSENGIYUMVA (24 ans), originaire de la colline Kirungu en commune Marangara de la province Ngozi, a été arrêté par le chef du SNR. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir voulu traverser la frontière pour se rendre en République rwandaise redoutée par le pouvoir du CNDD/FDD d'abriter des rebelles.

- En date du 8 août 2016, dix personnes et leur employeur Diogène BARABWIRIZA ont été arrêtés dans la localité de Kibogoye en commune et province Muyinga et retenues au cachot du commissariat de police en province de Muyinga. Les 10 personnes sont toutes originaires de la commune Bukinanyana, province Cibitoke. Selon des sources sur place, toutes ces personnes ont été arrêtées par des Imbonerakure qui les soupçonnaient d'appartenir à une bande armée. Au cachot du Commissariat de police, elles ont été inculpées de participation à une bande armée (PBA). Leur employeur, Diogène BARABWIRIZA a affirmé les avoir embauchées dans des travaux d'extraction de l'or, dans la zone Kamaramagambo en commune Butihinda de la même province. Les 10 retenus ont été remis en liberté en date du 9 août 2016. Leur employeur est resté en garde à vue car le chef du Service National de Renseignement à Muyinga disait qu'il continue l'enquête pour avoir plus de lumière sur le détenu Diogène BARABWIRIZA.

- Vianney NDIZEYE (20 ans), originaire de la colline Nyarunazi en commune Buhinyuza, province Muyinga a été arrêté par les Imbonerakure et détenu en date du 9 août 2016 au cachot de ladite commune. Il était accusé de rentrer du Rwanda. Tout son argent a été volé par ces Imbonerakure.

- J. Bosco NSAVYIMANA (16 ans), originaire de la colline Gihosha, zone, commune et province Kirundo, a été arrêté le 9 août 2016 sur cette même colline. Des Imbonerakure et des policiers, commandés par le prénommé Olivier, chef du SNR dans cette province, l'ont directement conduit au cachot du commissariat de police de cette province où il a été détenu sans aucun motif lui signifié. Les membres de sa famille n'ont cessé de déplorer cette arrestation arbitraire et cette détention illégale.

- Réverien GAHIMBARE, militaire de la 40^{ème} promotion de l'ISCAM du grade de Sous – Lieutenant et Ingénieur civil électromécanicien du camp EMM, instructeur à l'ETSO, a été porté disparu depuis le 10 août 2016. Selon des sources sur place, ce militaire se rendait au service en passant par l'Etat - Major car quelqu'un l'avait informé qu'on a besoin de lui. Depuis ce jour, les membres de sa famille ne l'ont plus revu et n'ont plus de ses nouvelles.

- En date du 10 août 2016, trois jeunes garçons qui ont requis l’anonymat ont été arrêtés à la 10^{ème} avenue du quartier Mutakura en zone Cibitoke de la mairie de Bujumbura. Les victimes étaient accusées d’être inscrits dans le cahier de ménage en dessous des signatures. Selon leur sœur Aline Riziki, 2 d’entre eux ont été libérés après paiement de 150.000 FBU alors que pour le 3^{ème}, la famille n’a pas pu avoir l’argent. Il est resté au cachot de la zone Cibitoke. La famille est restée avec l’assurance qu’aussitôt que l’argent sera disponible, leur fils sera libéré. Précisons que notre source d’information a requis l’anonymat de leurs frères.

- Jean Claude NKENGURUTSE, étudiant finaliste de l’ISCAM à la faculté d’économie, a été arrêté à son domicile situé en commune Burambi de la province Rumonge en date du 10 août 2016, aux environs de 12 heures. Des militaires sans mandat l’ont conduit dans un lieu inconnu. Selon des sources qui ont requis l’anonymat, cet étudiant est victime du plan d’élimination dirigée contre des membres des forces de défense et sécurité qui sont présumés être contre le troisième mandat de Pierre NKURUNZIZA. Sa famille n’a cessé de déplorer cette arrestation arbitraire suivie d’une détention illégale.

- En date du 10 août 2016 vers 1heure du matin, Muhamed Shabani (20 ans) a été arrêté par le procureur de la République et le chef SNR en province Mwaro. Ce jeune homme originaire de la zone Buyenzi en mairie de Bujumbura était à l’Hôpital Kibumbu situé en commune Kayokwe en province Mwaro pour des soins de santé. La victime a directement été conduite au cachot de cette commune accusée d’être un rebelle. Selon des sources sur place, ce jeune homme est un convoyeur d’un camion et parle difficilement le Kirundi. Ne pouvant pas préciser son identité en Kirundi, il a été soupçonné d’être un malfaiteur.

- Le 12 et 13 août 2016, soixante trois personnes ont été descendues, en commune Kayogoro de la commune Makamba, des mini – bus de transport qui les conduisaient en Tanzanie et interpellées par la police. Originaires des provinces Karusi, Ruyigi et Kayanza, ces personnes ont déclaré qu’elles se rendaient en Tanzanie pour chercher du travail. Selon l’administration locale, ces jeunes allaient s’enrôler dans les groupes armés.

- Le 13 août 2016, cinq personnes dont 2 femmes ont été arrêtées à la 13^{ème} avenue du quartier Mutakura de la zone Cibitoke en mairie de Bujumbura par la police qui les accusait de ne pas avoir de Carte Nationale d’Identité et de ne pas être inscrites dans les cahiers de ménages. Elles ont été conduites au cachot de la zone Cibitoke.

- Eddy Claude NDIKUMANA, originaire de la commune Songa, province Bururi, est porté disparu depuis le 14 août 2016. Selon des sources sur place, la victime a été enlevée par un groupe d’Imbonerakure accompagnés de policiers sur la colline Busebwa, zone Gatete, commune et province Rumonge où le jeune élève était venu en visite chez sa tante. Selon les mêmes sources, un membre de sa famille a tenté d’appeler sur le téléphone portable de la victime. Le répondant s’identifiait comme un policier. Ce dernier a directement coupé l’appel en proférant des menaces de ne plus appeler sur ce téléphone. Les membres de sa famille n’ont cessé de s’inquiéter du sort du leur.

- Diomède NDAGIJIMANA (39 ans), originaire de la commune Giteranyi en province Muyinga, a été arrêté le 14 août 2016 aux environs de 11 heures, à son domicile et a directement été conduit au cachot du commissariat de la police à Muyinga avant d'être transféré au cachot de la police judiciaire de Muyinga, le 18 août 2016. Cet ancien étudiant de l'université du Burundi avait fui le pays et a été arrêté deux jours après son retour du camp de réfugiés burundais de Mahama au Rwanda.

- Dix personnes en provenance de la mairie de Bujumbura dont Martin KATIHABWA (étudiant de l'ISCAM) et un prénommé Alexis (policier de la BAE), ont été arrêtées et portées disparues en date du 14 août 2016 en commune Nyanza - Lac en province Makamba. Selon des sources sur place, la police de Nyanza - Lac les a sorties d'un véhicule de transport et les a conduites vers une destination inconnue.

- Le 15 août 2016 vers 15 heures, Oscar KUBWIMANA (25 ans), employé d'IRC en mairie de Bujumbura en congé sur sa colline natale de Gasenyi en commune Bweru de la province Ruyigi, a été arrêté par le Commissaire provincial de la police l'accusant d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Les défenseurs des droits humains ont énergiquement dénoncé cette arrestation abusive et arbitraire étant donné que le Commissaire n'avait aucune preuve de ces accusations. De plus, sa famille n'a cessé de s'inquiéter pour son sort.

- Douze personnes, dont 8 originaires de Giteranyi en province Muyinga et 4 autres originaires de la province Kirundo ont été tous arrêtées le 15 août 2016 aux environs de 6 heures du matin sur la colline Kinanira en commune Giteranyi de la province Muyinga. Elles ont été détenues au cachot du Commissariat de police de Muyinga accusées de participation aux bandes armées. Dix d'entre eux ont été libérés après interrogatoire par le responsable du SNR à Muyinga. Seul Jean Claude NYABENDA (30 ans), originaire de Giteranyi a été transféré au cachot de la police judiciaire à Muyinga pour enquêtes complémentaires. Tous ces retenus ont affirmé se rendre en Tanzanie pour chercher du travail dans les champs de manioc et de tabac. Parmi les 12 personnes arrêtées figurait aussi le nommé Patrice NTIRUZIYUMWE (55 ans), originaire de la commune Giteranyi. Il était dans le même bus que les 11 personnes qui se rendaient en Tanzanie. Il a plaidé ne pas connaître la destination de ces 11 personnes car, selon lui, il avait demandé un "Lift" au chauffeur dudit minibus pour se rendre à Rugari vaquer à ses activités quotidiennes.

- Une dizaine de personnes ont été arrêtées dans la commune Nyanza - Lac en province Makamba en date du 15 août 2016. Des témoins rapportent que l'opération a été menée par des militaires et policiers aidés par des Imbonerakure qui arrêtaient et fouillaient les différents véhicules de transport en provenance de la ville de Bujumbura. Leur lieu de destination après leur interpellation n'a pas été communiqué mais avons appris qu'un policier et un candidat officier du nom de Martin KATIHABWA sont restés au cachot de Makamba et les autres conduits au cachot de la commune Matana en province de Bururi.

- Emelyne NTAHIMPERA (26 ans), originaire de la colline Murehe en commune et province Ruyigi a, en date du 16 août 2016 vers 18 heures, été arrêtée par des Imbonerakure

de sa colline. Cette dame a été accusée d'avoir partagé le repas avec deux hommes dont elle a été contraint de dévoiler les noms mais en vain. Elle a été conduite au cachot de police.

- Cinq personnes à savoir NSHIMIRIMANA Eric (34 ans), enseignant au lycée Bubanza, NKUNZIMANA Jules (36 ans), MPFAYOKURERA Charles (36 ans), enseignant au centre des métiers Giheta, NDIHOKUBWAYO Jacques (36 ans) et NIYUNGEKO Grégoire (32 ans), enseignants à l'école technique de Bubanza ont été arrêtés par les policiers dans la matinée du 16 août 2016 aux environs de 9 heures du matin sur la colline Zina en commune et province Bubanza. Ces hommes, tous natifs de Bubanza – centre, ont été arrêtés quand ils se rendaient au sanctuaire de la vierge Marie se trouvant sur cette montagne pour prier. Ils ont été, par après, conduits au cachot du poste de police Bubanza pour y subir un interrogatoire. Ils n'ont pas été informés du motif de leur arrestation. Le lendemain matin, ils ont été relaxés.

- Dans la soirée du 17 août 2016 aux environs de 18 heures 40 minutes, Jules NKUNZIMANA (36 ans) a été arrêté à Bubanza - centre quand il se rendait au salon de coiffure. Il a été arrêté par le chef de zone Bubanza et un policier au poste de police Bubanza, tous en tenue civile. Il lui ont d'abord exigé de montrer sa carte nationale d'identité. Après avoir montré cette pièce, lui aussi leur a demandé une pièce judiciaire en leur possession mais ils n'avaient aucune. Après une longue discussion, la victime a eu beaucoup de coups de gifles avant d'être embarquée à bord d'une moto jusqu'au cachot de poste de police. Vers 21 heures 30 minutes, il a été transféré au cachot du Commissariat provincial où il a subi un interrogatoire musclé. Il a été transféré à la prison de Bubanza en date du 25 août 2016, accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat. Les membres de sa famille ont dénoncé cette détention illégale mais en vain.

- Dans la matinée du 17 août 2016, une fouille perquisition a été opérée par les policiers et les militaires à la 11^{ème} avenue n°30 et 60 en zone Cibitoke de la mairie de Bujumbura. A ce moment, au moins 6 personnes ont été arrêtées et embarquées pour le poste de police se trouvant à la zone Cibitoke. Elles ont été relaxées après paiement des rançons d'argent inconnues.

- Dans une rafle organisée au centre – ville de Gitega en date du 17 août 2016, cent trente sept personnes ont été arrêtées et embarquées pour le cachot de la police de sécurité intérieur (PSI) en province Gitega avant d'être transférées au cachot de la PJ où elles ont passé la nuit du 17 au 18 août 2016. Selon des sources sur place, la majorité des personnes arrêtées était composée des commerçants ambulants, des mendiants, des enfants de la rue et des prostitués. De plus, cette rafle a visé les hôtels et les autres places fréquentées par les personnes ci-hauts mentionnées. La police leur a fait payer une amende de 20.000 FBU chacun. Ceux qui ont payé cet argent ont directement été libérés. En plus des 137 personnes retrouvées au cachot de la PJ Gitega, il y avait également 25 personnes arrêtées en ville de Bujumbura dans les mêmes circonstances. Elles étaient logées dans ce cachot en attendant leur transfert dans leurs communes natales, selon des sources policières sur place. En date du

18 août 2016, des camions de police ont débuté les opérations de transfert de ces retenus en direction de leurs provinces d'origine.

- En date du 17 août 2016, deux médecins ont été arrêtés sur leurs lieux de travail en mairie de Bujumbura. Le Docteur Audace NTIJIMANA, employé du Ministère de la santé publique et de lutte contre le SIDA, a été arrêté par le chef du SNR au bureau du département de la planification qui se trouve en face du stade Prince Louis Rwagasore, dans l'immeuble Peace House. Selon des sources sur place, ce docteur a été conduit dans l'un des cachots de la documentation. Il a été relaxé à la fin de la journée après avoir subi un long interrogatoire depuis son arrestation à 11 heures. Dans l'après-midi de ce même jour, Willy NIVYIMANA, médecin kinésithérapeute à l'hôpital Roi Khaled, a été lui aussi, arrêté par des agents du SNR. Ce médecin serait accusé d'avoir facilité l'évasion d'un prisonnier présumé auteur du trafic d'armes qui était alité à cet hôpital. Ce médecin a été transféré dans la prison de Rumonge, le lendemain, selon des sources sur place.

- Aloys KITABURAZA, Secrétaire communal de la Croix Rouge en commune Cendajuru en province Cankuzo a, dans la nuit du 17 août 2016 vers 21 heures, été arrêté à son domicile sis au chef - lieu de la commune par des Imbonerakure accompagnés par des policiers commandés par l'administrateur communal de Cendajuru. Il l'accusait d'avoir fait la distribution des vivres à la communauté Batwa sans son aval. D'après des sources sur place, ces vivres avaient été apportés par le PAM qui exige que ce soient les volontaires de la Croix Rouge de la localité qui procèdent à leur distribution. Lors de l'annonce de l'activité, l'Administrateur était en mission de travail. C'est son Conseiller chargé des affaires sociales et administratives qui a signé le sous - couvert à l'autorisation de l'activité. Après les contacts entre le Gouverneur et le Secrétaire provincial de la Croix-Rouge, le Gouverneur a donné l'ordre à l'Administrateur communal de libérer le Secrétaire communal de la Croix Rouge. Toutefois, il a dû payer une amende de 30.000 FBU pour sortir du cachot. Au moment où la victime s'apprêtait à sortir du cachot, un groupe de personnes de la communauté Batwa est arrivé au cachot réclamant sa libération sans condition. Dans ces manifestations, les slogans dénonçaient l'administrateur insensible aux souffrances de cette communauté en détresse. Cela qui a fait monter la colère de l'Administrateur communal. Ce dernier a directement téléphoné le Gouverneur pour demander le maintien de l'agent de la Croix Rouge au cachot. Ce Secrétaire communal de la Croix Rouge a été maintenu au cachot accusé cette fois - ci d'avoir provoqué le soulèvement de la population.

- Le 17 août 2016 très tôt le matin, J. Baptiste NTAWUYAMARA et son frère J. Pierre NDAYISABA, tous membres du FNL pro- Rwaswa Agathon, ont été arrêtés après une fouille perquisition organisée par la police à leurs domiciles se trouvant sur la colline de Butezi en commune Giharo de la province Rutana. Les victimes ont été accusées de deux chefs d'infraction : la détention illégale d'armes à feu et le ravitaillement de rebelles alors que les policiers n'avaient trouvé aucune arme. Elles ont été conduites au cachot de la commune Giharo où elles ont passées trois heures avant d'être libérées.

- En date du 19 août 2016 vers 12 heures, les militaires de la position située à la 3^{ème} avenue du quartier Mutakura de la zone Cibitoke en mairie de Bujumbura, ont arrêté Gédéon NIZIGAMA. Selon des sources sur place, il a été conduit dans un endroit inconnu. Sa famille n'a cessé de douter de son sort étant donné qu'elle n'avait pas de nouvelles de leur fils.

- En date du 19 août 2016, Gisa Stève IRAKOZE, de nationalité rwando - burundaise et journaliste de la radio Buja FM, a été arrêté par la police dans un bar se trouvant dans le quartier Kajaga en commune Mutimbuzi en province Bujumbura – Rural sans aucune pièce d'arrestation. Il a directement été embarqué à bord d'une camionnette Pick up au cachot de police en zone Gatumba avant d'y être extrait par des agents du Service National de Renseignement (SNR) qui l'ont conduit à l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura. Le porte - parole de la police a indiqué que ce journaliste est poursuivi pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Ses proches n'ont cessé de décrier cette arrestation arbitraire suivie d'une détention illégale. Il a été libéré le 25 août 2016.

- Quatre personnes Amedé NIYONKURU (20 ans), Pacifique BIZIMANA (18 ans), Fabien MUHIZIWINTORE (49 ans) et Etienne Kadeso (21 ans), respectivement originaires de Marangara, Busoni, Vumbi et Kirundo en province Kirundo ont été arrêtées en commune Giteranyi de la province Muyinga le 19 août 2016 accusés d'être irrégulières dans le pays. Selon des sources sur place, ils ont été incriminés parce qu'ils venaient du Rwanda. Les victimes ont effectivement affirmé qu'ils venaient du Rwanda où ils venaient de passer un an à la recherche des moyens de subsistance.

- Dans la nuit du 19 au 20 août 2016 aux environs de 21 heures, un jeune garçon du nom de NITEGEKA Antoine a été arrêté par une dizaine d'Imbonerakure dont NDAYIZEYE, KABURA, Vianney et un certain Audilon dans le quartier Gisovu (Bubanza-centre) quand il rentrait chez lui. Armés de gourdins, ces Imbonerakure ont d'abord confisqué son téléphone portable avant de le conduire au cachot de poste de police Bubanza. Selon les sources de la victime, ces jeunes lui disaient que la documentation avait besoin de son téléphone. Le lendemain matin, il a été relaxé grâce à l'intervention des observateurs des droits de l'homme sur place.

- Le soir du 20 août 2016, cinquante quatre personnes faisant partie d'un groupe de discussion instantané Whatsap, dénommé « RPA-Amakuru » ont été arrêtées par la police dans un bar communément appelé « Ku kaguru » situé au boulevard de l'UPRONA en zone Rohero de la mairie de Bujumbura. Ces personnes ont été interpellées sans aucune pièce d'arrestation. Après deux jours, 46 d'entre elles ont été relaxées tandis que 8 autres sont restées au cachot. Elles étaient poursuivies pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Elles étaient accusées d'avoir diffusé sur Whatsap, des propos diffamatoires et injurieux contre des personnalités politiques.

- Jean Claude BUTOYI et Mathias HITIMANA de la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural ont été arrêtés et portés disparus depuis le 21 août 2016. Des sources de leurs familles ont témoigné avoir vu des militaires commandés par

le nommé Darius GAHOMERA, commandant du camp de Mujejuru, débarquer sur cette colline et assiéger le domicile de Tharcisse BARANSITA, père des deux jeunes hommes. Ils ont alors embarqué les deux fils de BANANSITA et les ont conduits dans un lieu inconnu. Les membres de la famille n'ont cessé de s'inquiéter pour leurs enfants.

- En date du 21 août 2016, Major Emmanuel NZIGAMASABO, ex-FAB du camp militaire DCA, a été arrêté après avoir terminé sa garde vers le matin, sur la position situé à l'Aéroport de Bujumbura. Selon des sources sur place, il aurait été conduit et détenu au cachot de la police militaire. Les mêmes informations indiquaient que Major NZIGAMASABO avait prévenu sa femme d'une convocation par cette même police.

- En dates des 22 et 23 août 2016, des fouilles perquisitions ont été opérées par la police au chef - lieu de la province Cankuzo, dans le quartier de Kigwati. Selon des sources sur place, aucune arme n'a été saisie mais plusieurs personnes sans carte d'identité ont été arrêtées et libérées après avoir payé des amendes de 10.000 FBU chacun.

- Le vice - président de la coalition Amizero y'Abarundi en commune Kinyinya, province Ruyigi a été arrêté par la police En date du 23 août 2016. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'inciter la population à fuir le pays. Sa famille politique a décrié un montage développé pour contraindre les militants de cette coalition à adhérer au parti CNDD - FDD.

- Dans la nuit du 23 au 24 août 2016, le prénomné Claver a été enlevé et porté disparu par des jeunes Imbonerakure sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. Parmi ces Imbonerakure, il y avait un certain Emmanuel, Adrien Minani et Gérard. Selon des sources sur place, le sort de la victime est resté inconnu selon des sources sur place. Selon les mêmes sources, lesdits auteurs présumés de cette disparition ont été arrêtés et retenus au cachot de la police de Kinyinya, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi.

- Au cours d'une fouille perquisition effectuée à la 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} avenues de la zone Mutakura en mairie de Bujumbura en date du 25 août 2016, au moins 12 personnes ont été arrêtées. Des sources sur place ont indiqué que la police et l'armée étaient dans une action de contrôle des cahiers de ménage. Les retenus ont dû payer des rançons pour être relaxés.

- En date du 25 août 2016, au moins 10 personnes ont été arrêtées par la police au quartier Gasekebuye en zone Musaga de la mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, les victimes étaient pour la plupart des travailleurs domestiques. La police les a conduits au poste de police du chef - lieu de la zone Musaga où ils ont été interrogés. Certains ont été rançonnés avant d'être libérés.

- Innocent NIYONZIMA, membre du parti FNL aile d'Agathon RWASA, Déogratias HABARUGIRA, Jean d'Arc NDIZEYE, étudiant de l'Université des Grands Lacs (UGL) ont été arrêtés et portés disparus respectivement au cours de la journée du 25 août 2016, le soir de la

même journée et le 26 août 2016 et cela, depuis le centre – ville de Bujumbura . Nos sources ont indiqué que les 3 personnes ont été portées disparues de la même façon : chacun a, auparavant, reçu un appel téléphonique d'une personne qui l'invitait à la rencontrer. Arrivée sur le lieu, des hommes en uniformes policières à bord d'un véhicule double cabine identifié comme appartenant au SNR l'a embarqué vers une destination inconnue. Leurs familles ont dit qu'elles n'ont pas de nouvelles de leur fils.

- En date du 26 août 2016 vers 17 heures, 11 personnes ont été arrêtées sur la chaussée du peuple Murundi tout près du pont de la rivière Ntahangwa qui traverse la mairie de Bujumbura. Selon des témoins sur place, des policiers accompagnés des Imbonerakure procédaient à une opération de saisie de tout vélo qui y passait. Les 11 personnes qui n'ont pas été identifiées ont été arrêtées au cours de cette opération dont les motifs n'ont pas été révélés.

- En date du 26 août 2016, sept membres du parti FNL aile d'Agathon RWASA ont été victimes d'arrestation arbitraire en commune Kinyinya, province Ruyigi. Selon des témoins sur place, le Commissaire provincial de la police Edouard MUKOKO a donné l'ordre de les arrêter prétextant que ce parti n'est pas connu par la loi. Selon les mêmes sources, cela est une façon de menacer pour contraindre toute personne à adhérer au parti CNDD - FDD.

- Le prénommé Elie, Capitaine de l'armée nationale du Camp Mwaro, en province Mwaro, a été arrêté par la police et directement conduit au cachot du commissariat de police en province Gitega. Des sources sur place ont indiqué que cet officier de l'armée venait de faire objet d'une attaque armée. Il avait été blessé à la jambe, dans la nuit du 27 août 2016 par des individus non identifiés munis de couteaux, sur la 3^{ème} avenue du quartier Nyamugari, en commune et province Gitega. Pour se défendre, il avait tiré en l'air pour disperser ses adversaires afin de sauver sa peau. La police est intervenue très rapidement, a désarmé l'officier et l'a incarcéré au commissariat provincial pour être interrogé. Cette arrestation a été interprétée et dénoncée comme allant dans la logique de répression contre des militaires qui sont soupçonnés ne pas soutenir le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Les hommes armés de couteaux qui ont attaqué ce militaire seraient des Imbonerakure impliqués dans le complot contre des militaires ex - FAB présumés ne pas soutenir le régime en place au Burundi.

- En date du 28 août 2016 vers 19 heures, Richard BIGIRIMANA (35 ans) a été arrêté sur la colline Kinyovu, commune Rusaka, province Mwaro. Selon des témoins, la police l'a accusé de détention illégale d'arme après une fouille perquisition de son domicile où aucune arme n'a été saisie. Au cachot de la commune Rusaka, il est resté menotté.

- En date du 29 août 2016, trois personnes (NIMUBONA, Clovis et MWARABU), originaires de la colline Mugendo - Ruko et Nyakigano en commune Mugamba, province Bururi, ont été arrêtées par la police. Les victimes sont toutes des motards et ont été accusés de travailler avec des groupes armés. Ils ont été appréhendés au centre commercial de Nyagasasa alors qu'ils vauaient à leurs occupations habituelles et conduits au cachot de la

brigade Bururi. Des sources sur place ont indiqué que ces retenus craignaient pour leur sécurité étant donné qu'ils n'avaient même pas droit aux visites. Des policiers qui les ont arrêtés ont affirmé ne pas avoir de preuves des accusations portées contre ces personnes.

- En date du 31 août 2016, une soixantaine de personnes ont été arrêtés aux quartiers Kinanira II et Kamesa de la zone Musaga en mairie de Bujumbura au cours d'une fouille perquisition. Elles ont été conduites au cachot de la zone Musaga.

Au total mais sans être exhaustif, au moins 756 personnes arbitrairement arrêtées et détenues illégalement et au moins 26 personnes ont été enlevées et portées disparues au cours du mois d'août 2016.

1.4. Point de vue social

En date du 4 août 2016, la mesure du gouvernement burundais d'interdiction des compagnies de voyage Volcano et Yahoo Express de quitter leurs parkings se trouvant en ville de Bujumbura à destination de la République rwandaise a commencé à être mise en application par la police burundaise. Ces compagnies ont reçu l'autorisation de quitter la ville de Bujumbura mais ont été bloquées à la frontière burundo - rwandaise. Les voyageurs ont été contraints de traverser la frontière à pied afin de prendre un autre bus du côté rwandais pour continuer le trajet. Rappelons que quelques jours avant, le 2^{ème} Vice Président de la République, Joseph BUTORE, avait mis en garde tout agent de la police et de l'administration qui autoriserait l'exportation de produits burundais vers le Rwanda. Rappelons également que des commerçants burundais se sont vus confisqués leurs produits après avoir tenté de traverser la frontière vers le Rwanda accusés par le pouvoir burundais d'approvisionner des rebelles qui seraient basés dans ce pays.

2. DES ATTEINTES AU DROIT À LA VIE ET À L'INTEGRITE PHYSIQUE

2.3. Présentation générale

Comme dit plus haut, plusieurs personnes ont été tuées au cours du mois d'août 2016. Cela démontre que le droit à la vie continue d'être entamé mais les différentes instances chargées de la sécurité ne font rien pour secourir la population. Dans cette situation de ni paix, ni guerre, toute personne soupçonnée d'être opposée au troisième mandat de Pierre NKURUNZIZA est arrêtée même par des personnes non habilitées et la plus part de ces personnes arrêtées sont tuées et leurs cadavres sont jetés dans des coins cachés ou loin de chez – elles où personne ne peut les identifier. Et là, les victimes sont surtout les habitants des quartiers, zones ou communes qualifiés de contestataire de ce mandat.

- En date du 30 juillet 2016, Ancille NZOBONANKIRA, représentante du parti Sahwanya Frodebu Nyakuri sur la colline Butobwe en commune Mwakiro, province Muyinga a été assassinée puis jetée dans une latrine. Selon des sources sur place, NZOBONANKIRA aurait été tuée par les Imbonerakure de la localité, commandée par le prénommé Ildefonse, leur chef.

Les mêmes sources précisent que la victime était accusée d'appartenir à un parti politique de l'opposition dont le chef est en exil.

- En date du 1^{er} août 2016, Libérate MPFAGUTUNGA, membre du MSD, a été retrouvée morte, dans la rivière séparant les collines Nyabizinu et Rundaga située dans la zone Rukeco en commune Busiga de la province Ngozi. Des Imbonerakure de cette localité ont été pointés du doigt pour être auteurs présumé de ce meurtre. Les sources sur place ont indiqué que le corps de la victime montrait que cette dernière avait été poignardée.

- En date du 2 août 2016, un jeune homme qui n'a pas pu être identifié a été sommairement exécuté par des policiers commandés par le chef de poste Matana appelé Moise ARAKAZA alias Nyiganga. Cette criminalité a eu lieu sur la colline Sanzu de la commune Rutovu en province de Bururi. Des témoins sur place ont indiqué que ces policiers lui ont tiré dessus plusieurs balles, l'ont ensuite égorgé avant de l'enterrer sur la même colline. Les mêmes témoins qui assistaient à cette scène macabre ont appris de la bouche de ces policiers que la victime était un voleur. Les habitants de la localité n'ont pas compris pourquoi ces policiers ont décidé de venir précisément sur cette colline pour y commettre une criminalité si odieuse.

- Le 3 août 2016 vers 20 heures, Tharcisse BIZIMANA (ancien Sous - Officier militaire) de la colline Magara II en zone Magara de la commune Bugarama en province Rumonge a tué une fille du nom de Rebecca ARAYISHIMA, élève à l'ETG Mutumba après l'avoir violée dans son chantier. Les sources sur place ont indiqué que le corps de la défunte a été retrouvé, en date du 4 août 2016 vers 8 heures du matin, tout près du chantier du présumé auteur. Ce dernier n'a pas été inquiété.

- En date du 5 août 2016, une fosse commune a été retrouvée en zone Vyerwa en commune et province de Ngozi. Les sources sur place ont indiqué que cette fosse commune contenait 12 cadavres de personnes tuées par des agents du SNR. Elles ont témoigné aussi que la fosse commune se trouve exactement dans la parcelle du Général de la FDN du nom de NYAMUGARUKA, chef de la garde Présidentielle de Pierre NKURUNZIZA. Des jeunes Imbonerakure ont par la suite déterré les 12 cadavres et les ont brûlés à l'aide de l'essence pour faire disparaître des traces.

- Dans la matinée du 7 août 2016, un corps sans vie de Vedaste NIMBONA a été découvert sur la colline Mugara en zone Gatete de la commune et province Rumonge. Les auteurs n'ont pas pu être identifiés.

- En date du 7 août 2016, un corps sans vie a été retrouvé dans la rivière Mubarazi en commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, des pierres avaient été posées sur le corps du défunt pour l'empêcher de remonter à la surface de l'eau. De plus, la victime avait été ligotée avant d'être tuée décapitée et jetée dans cette rivière, selon les mêmes sources. Le défunt n'a pas été identifié.

▪ Dans la nuit du 7 au 8 juillet 2016, une personne a été tuée au quartier Karera I situé en commune et province Gitega. Selon des sources sur place, cette personne a été tuée par la garde de Jean Marie BAKUNDIMANA, Officier de la FDN vivant dans cette localité. Les mêmes sources ont précisé que la victime serait un bandit qui voulait voler dans les ménages de la même localité parce qu'elle avait sur lui deux ampoules de la société de distribution de l'eau et l'électricité (Regideso), une lampe torche et une échelle.

▪ Dans la nuit du 7 au 8 août 2016, vers 21 heures, une grenade a été lancée et explosé dans un ménage de BANDEREMBAKO Agricole de la colline Karamba en commune Buhiga, province Karusi. Le chef de ménage et un de ses enfants sont morts sur le coup alors qu'elles dinaient. Deux autres ont été grièvement blessées et ont été vite évacuées vers l'Hôpital de référence de Karusi. Les deux blessés ont succombé à leurs blessures à l'hôpital. Les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés.

▪ En date du 09 août 2016, un corps sans vie a été retrouvé dans la rivière Ruvyironza en commune Giheta de la province Gitega. Le corps était ligoté. Après être repêché, ce cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital Muramvya afin de poursuivre les enquêtes. La police et l'administration locale se sont empressées de l'enterrer avant son identification.



Les photos du cadavre.

▪ En date du 10 août 2016 vers 11 heures, un motard du nom de NGENDAKUMANA Léonce a été abattu par son client et le malfaiteur a pris fuite avec la moto de la victime. Le forfait a eu lieu dans le secteur de Murambi en commune Buganda de la province Cibitoke.



La photo montre le corps du défunt.

▪ En date du 10 août 2016, le corps sans vie de Maurice HABIMANA a été retrouvé près d'une piscine d'un bar chez un député du quartier Kigobe de la zone Gihosha dans la commune urbaine de Ntahangwa. Selon des sources de ses proches, la victime présentait une

petite blessure sur le front. Cela a laissé supposer que la personne a été assassinée mais les auteurs n'ont pas pu être identifiés.

- En date du 10 août 2016, un cadavre d'un bébé a été retrouvé dans un lieu d'aisance sur la colline Ngorore en commune Ndava, province Mwaro. Après des enquêtes policières, sa maman la prénommée Anick (25 ans) a été identifiée comme ayant mise au monde ce bébé et avait préféré le tuer juste après l'avoir mis au monde. La présumée meurtrière a directement été arrêtée.

- En date du 10 août 2016, un motard a été assassiné dans la commune Rugombo en province Cibitoke. Selon des sources sur place, ce motard aurait été tué par le client qu'il transportait sur sa moto. Des coups de fusil ont été entendus à la 3^{ème} avenue. Le cadavre a été retrouvé avec une balle dans la tête et deux autres dans le dos.

- Sur la colline Buhorana en commune Butihinda de la province Kirundo, un enfant de 8 ans a été tué par son grand frère en date du 12 août 2016. Il a été tué à coup de pieds. La victime a été accusée d'avoir mangé toute la nourriture à la maison.

- Un corps sans vie d'une personne non identifiée et en état de décomposition avancée a été retrouvé, le 15 août 2016, sur les rives de la rivière Kanyaru, plus précisément sur la colline Rutaraga de la commune Ntega en province Kirundo.

- En date du 16 août 2016, le cadavre d'un certain NGENDAKUMANA, originaire de la colline Mukegwa en commune Busoni de la province Kirundo a été retrouvé dans le lac Cohoha du côté de la colline Renga dans cette même entité administrative. Selon certaines sources, le défunt se serait suicidé mais d'autres sources disent que la personne a été tuée.

- Dans la nuit du 16 août 2016, une jeune fille de 20 ans dénommée KABATESI a été tuée dans un incendie qui a ravagé la maison de sa famille sur la colline Nyamirambo en zone Cumba de la commune et province Muyinga. Les rescapés de cet incendie soupçonnaient leurs voisins d'être des auteurs. Gérard NDINDURUVUGO a été arrêté pour enquête. Selon des sources des rescapés, les conflits fonciers sont à l'origine de cette criminalité.

- Le 16 août 2016, Simon BUNYONI a été tué sur la colline Murehe, commune et province Cankuzo. Selon des sources sur place, Simon BUNYONI a été attaqué par des hommes armés de fusils lorsqu'il rentrait chez lui en provenance du centre de négoce de Murehe. Ces hommes armés l'ont tiré dessus et il est mort sur le champ. Deux présumés auteurs, Innocent SINDAKIRA et Audace MBARUSHIMANA, ont été arrêtés pour question d'enquête.

- Gervais CIZA, natif de la colline Murago en commune Gisagara de la province Cankuzo, a été tué le 17 août 2016 sur la colline Twinkwavu en Commune Cendajuru de la même province. D'après des sources sur place, la victime tentait de voler dans un ménage de la place lorsque le chef de ménage l'a surpris et l'a tué avec une machette. D'autres bandits qui étaient avec le disparu ont été arrêtés et détenus au cachot de la commune Cendajuru.

- Dans la nuit du 18 au 19 août 2016 vers 23 heures, sur la colline Mugano de la commune Giteranyi en province Muyinga, Viateur MUNYENTWARI (35 ans) a été tué poignardé au niveau du coup. Sa femme, Péluse NIYONZIMA (37 ans) premier suspect dans ce meurtre, a indiqué que son mari aurait été tué par des malfaiteurs venus de l'extérieur qui seraient entrés à son insu. Elle a affirmé n'avoir rien entendu parce que les 2 époux avaient pris un verre de trop et n'étaient donc pas lucides. La police a arrêté cette femme et un visiteur de cette famille pour question d'enquête. Les voisins ont indiqué que MUNYENTWARI était parti en Tanzanie pour chercher un emploi où il a passé toute une année. Lorsqu'il est revenu, des malentendus sont nés dans la famille à telle enseigne qu'il y avait des disputes chaque jour. L'incident est arrivé après 10 jours de retour de son voyage.



La photo de la victime

- Un vieux prénommé Stéphane de la colline Gasange en zone Gitaza de la commune Muhuta en province de Bujumbura Rurale a été retrouvé mort dans la matinée du 20 août 2016, tout près d'une rivière de la localité. Selon des témoins sur place, le cadavre portait des blessures sur la tête et était visiblement victime d'assassinat.

- En date du 20 août 2016 vers 10 heures, Xavier NDARUSANZE âgé de 33 ans, originaire de la colline Nyamure en commune et province Rutana, a été battu et brûlé vif par la population de la colline Gatongati en commune et province Rutana qui l'accusait de vol d'une plaque solaire. Son cadavre a, par après, été enterré sur cette même colline en l'absence des membres de la famille de la défunte.

- Dans la matinée du 21 août 2016, deux jeunes hommes, les surnommés MUTWA et YAHORO ont été découverts assassinés par étranglement dans le secteur Gifugwe de la zone Musenyi en commune Mpanda, province Bubanza. Les deux personnes ont été ligotées avant d'être tués par des personnes non identifiées. Des sources sur place ont indiqué que les deux personnes dont l'identité n'a pas été connue ont visiblement été tuées ailleurs avant que leurs cadavres ne soient jetés à cet endroit. A son tour, l'administration sur place a indiqué que ces victimes étaient toutes des voleurs.



La photo ci - contre montre les deux victimes.

- Dans la nuit du 21 août 2016, une veuve dénommée NIJIMBERE a été tuée, sur la colline Rutoke, zone Kajondi, commune Rutovu, province Bururi. Des sources sur place ont indiqué que la victime qui vivait en commune Nyanza - Lac, province Makamba, était

revenue sur cette colline natale de son mari revendiquer une propriété foncière laissée à la famille de ce dernier mort en 2015. Elle est morte à la suite des coups et blessures lui infligés par ses anciens voisins.

- Dans la nuit du 21 au 22 août 2016, aux environs de 21 heures, sur la colline Gahwazi 2 en commune Mpanda de la province Bubanza, MINANI Eloge, malade mental, a tué NINTUNZE Vianney par coups de bâton sur la tête. Selon des sources sur place, la victime a été tuée quand elle était sortie de sa maison pour voir le malade mentale qui abimait sa bananeraie. Après, la famille de la victime s'est vengé en tuant le malade mental.

- Dans la nuit du 21 au 22 août 2016 vers 20 heures, Donavine NININHAZWE, élève de l'école secondaire (dans la classe de 9^{ème}) en vacance, a été tué fusillé dans une attaque perpétrée à son domicile sur la colline Munyinya de la commune Rutovu en province Bururi et sa sœur a été blessée. Les assassins n'ont pas été identifiés.

- Dans la nuit du 22 au 23 août 2016, NSHIMIRIMANA Ferdinand de la colline Gisenyi de la commune Buhiga en province Karusi, a été tué décapité de sa tête. Le victime rentrait du bistrot non loin de son domicile selon l'entourage. Selon les mêmes sources, il aurait été tué par des personnes qui l'accusaient de sorcellerie et qui auraient voulu se faire justice.

- En date du 23 août 2016, deux personnes ont été tuées brûlées à essence par la population de la colline Senga en commune Butezi de la province Ruyigi après être attrapées en possession d'une moto volée. Ces deux personnes étaient armées d'un fusil de type Kalashnikov et d'une grenade. Ils ont loué une moto dans la localité de Mubuga, province Gitega. Arrivés dans la localité de Mubira, en commune Butezi, dans une plantation d'eucalyptus, ils ont brandi leur arme contre le motocycliste, l'ont ensuite ligoté et sont partis avec la moto. Après le départ de ces bandits, le propriétaire de la moto a crié au secours et il a été délié par les passants. L'information de ce vol à mains armées a circulé par téléphone à Mubuga et à Butezi. Les voleurs ont par après été appréhendés au niveau de la localité de Senga quand ils s'informaient à propos de la route qui mène jusqu'au chef lieu de la province Ruyigi. L'un des voleurs était originaire de la commune Muhuta en province Rumonge, l'autre de la province Muramvya. Ils ont été ligotés en présence des élus locaux et de la police. Certains motocyclistes qui étaient sur le lieu accéléraient et décéléraient leurs engins sur ces 2 personnes allongés par terre et d'autres les frappaient des bâtons et leur jetaient des pierres. Selon des sources sur place, les 2 hommes ont été tués brûlés à l'essence. Des élus locaux et des policiers assistaient à ce verdict populaire. Les armes utilisées par les voleurs a été récupérées par le commissaire provincial de la police qui était également sur le lieu du drame, selon des témoins sur place. Les restes des victimes ont été enterrés sur le lieu sur ordre des autorités locales et il n'y a pas eu de poursuite judiciaire.

- SIMBARUHIJE Zacharie, couturier, du quartier Gasekebuye en zone Musaga de la mairie de Bujumbura, est mort le 24 août 2016 à la suite des blessures. Selon des sources sur place, un groupe de 5 hommes non identifiés l'a attaqué à son domicile et l'a tabassé en date du 20 août 2016. Des sources sur place ont dénoncé des Imbonerakure comme étant les auteurs de cette attaque. Les témoins sur place ont indiqué qu'un groupe de ces jeunes armés de fusils et de

gourdins ont fait irruption dans ce ménage et ont tabassés tous les occupants de cette maison et 3 ont été grièvement blessés. Dans un état critique, elles ont été évacuées à l'hôpital de la Croix rouge où SIMBARUHIJE Zacharie a succombé à ses blessures.

▪ En date du 24 août 2016, NIZIGIYUKURI Samuel (27ans), vendeur ambulant de téléphones portables, s'est suicidé en coupant les nerfs principaux du cou avec une lame de rasoir. Ce jeune homme, originaire de la zone Kamenge en mairie de Bujumbura, a décidé de mettre fin à sa vie au moment où un policier le trainait par terre au centre - ville de la capitale Bujumbura (tout près du parking des véhicules faisant le transport vers les zones du nord de la capitale). Selon ses dires au moment de l'arrestation, ce n'était pas la première fois qu'il était arrêté et torturé. Cette fois, il fallait échapper aux tortures en mettant fin à sa vie, ont raconté les témoins qui étaient sur le lieu de la scène macabre. NIZIGIYUKURI a été vite conduit à l'hôpital mais il a rendu son âme en cours de route. Des sources sur place ont indiqué que le policier à l'origine de ce suicide n'a pas été inquiété et se trouve toujours à son service malgré les cris de la famille du défunt qui demandait que ce policier soit puni.



▪ Dans la nuit du 24 au 25 août 2016, Jean Bosco NDUWIMANA de la colline Mahande en commune Murwi en province Cibitoke, a été tué décapité de sa tête par des assassins non identifiés. La famille de la victime a indiqué que les auteurs du crime étaient armés de machettes et l'accusaient de sorcellerie. Cette même source a soupçonné des Imbonerakure.

▪ Le soir du 25 août 2016 vers 19 heures, une fille du nom de NAHIMANA Floride (25 ans) a été tuée dans une attaque des personnes armées non identifiées qui a visé son domicile se trouvant sur la colline de Mugendo – Ruko de la zone Nyagasasa en commune Mugamba de la province Bururi. D'après les témoignages de l'entourage, cette fille collaborerait avec les policiers en pointant du doigt toute personne qui serait contre le 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA.

▪ Un corps sans vie en décomposition d'un jeune homme dénommé Dionise SAKABANDE (16 ans), originaire de la sous colline de Bugoyi, colline de Camazi, commune Gisagara, a été retrouvé dans la brousse sur la sous colline Gitongo, colline et commune Gisagara, province Cankuzo en date du 25 août 2016. Selon des sources sur place, le cadavre a été identifié par la famille Sébastien SAKABANDE qui avait en effet perdu de vue leur fils depuis le 11 août 2016. La victime s'était rendue au marché de Gitongo pour acheter des chèvres afin de commencer le commerce de ce petit bétail. Le corps en état de décomposition portait une corde au cou, ce qui avait fait penser qu'il aurait été tué à l'aide de cette même corde.

- En date du 25 août 2016 vers 17 heures, une grenade a été lancée sur une foule des jeunes Imbonerakure en manifestation à la 13^{ème} transversale de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. Selon des témoins sur place, la grenade a fait 3 morts et 8 blessés. Selon nos sources, les Imbonerakure ont ensuite brûlé le marché et les maisons qui se trouvaient tout près du lieu où il y a eu l'explosion.

- Dans la nuit du 25 au 26 août 2016 vers 21h30, Audace NSANZAMAHORO alias Makado, commerçant, a été tué dans sa boutique se trouvant sur la colline Donzi en zone Maramvya de la commune Burambi en province Rumonge. Selon des sources sur place, des hommes armés l'ont attaqué et ont tiré plusieurs coups de feu. Ils lui auraient volé de l'argent et des produits commerciaux avant de le tirer dessus.

- Dans la nuit du 27 août 2016, un homme identifié comme un chef des Imbonerakure dans la zone Bwiza a été fusillé par des hommes armés non identifiés à la 9^{ème} avenue de la même zone. Il est mort sur le champ. Dans la même nuit, une autre personne identifiée comme un transporteur des déchets ménagers mort après être mordu au coup par son collègue de travail dans une dispute causée par l'ivresse. Ils avaient partagé un verre de bière de banane.

- En date du 27 août 2016, une jeune femme de 25 ans, a été abattue à son domicile situé sur la colline de Mugendo - Ruko, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, des hommes armés non identifiés ont surgi dans ce ménage et disaient être à la recherche du frère de la victime connu sous le nom de Claver NIHORIMBERE. Les mêmes sources ont indiqué que ce jeune homme recherché est un Imbonerakure qui collabore avec la police dans la répression contre les contestataires du troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. La femme a été abattue pour n'avoir pas montré où se trouvait son frère.

- Dans la nuit du 30 août 2016 vers 20 heures, Jean NSEKA de la colline Mugoboka en commune Bugenyuzi en province Karusi a été lynché par la population de la localité et son cadavre a été brûlé. Selon des sources sur place, il était accusé de sorcellerie.

- Ernest NDURURUTSE alias RIRAGEZE (60 ans), originaire de la colline Bugomora en commune et province Muyinga a été tué dans la nuit du 30 août 2016. Des sources sur place ont indiqué que NDURURUTSE a été fusillé par un policier dénommé Bonite NZIRUBUSA. Ce policier était venu dans une intervention afin de secourir l'épouse de NDURURUTSE qui se bagarrait avec son époux. Il était avec le chef de colline. Les mêmes sources ont précisé que NDURURUTSE a d'abord blessé un policier avec une machette avant d'être abattu par un deuxième policier qui voyait son collègue en danger de mort.

- Dans la nuit du 30 au 31 août 2016, KARIMANZIRA, son épouse et son enfant de 6 ans ont été tués sur la colline Kigoganya, commune Gasorwe, province Muyinga. Selon des sources sur place, une grenade a explosé dans sa chambre à coucher et la maison a pris feu. Toutes les trois personnes étaient en plein sommeil et aucune ne s'est réveillée. Selon les voisins, la

grenade aurait été lancée à partir de la fenêtre. Les conflits fonciers seraient la cause de cet assassinat. Pour des raisons d'enquête, 3 personnes ont été arrêtées.

- Un motard du nom de Jean de Dieu IRAKOZE a été tué dans l'après-midi du 31 août 2016 dans la localité de Nyamabere située entre la 9^{ème} et la 10^{ème} transversale en commune Mpanda en province Bubanza. Il aurait été abattu par un client qu'il transportait et il est parti avec sa moto.



La photo ci - contre montre le cadavre de Jean de Dieu IRAKOZE

Sans prétendre être exhaustif, nous avons pu identifier 65 cas de personnes tuées et 31 cas de personnes blessées comme le montre le tableau suivant :

2.4. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

Localité	Personnes tuées	Catégorie d'auteurs				Personnes blessées
		Militaires	Policiers	Civils	Non identifiés	
Bubanza	6	0	0	2	4	2
Bujumbura Mairie	5	0	1	1	3	14
Bujumbura rural	4	0	0	0	4	8
Bururi	5	0	1	1	3	0
Cankuzo	3	0	0	1	2	0
Cibitoke	3	0	0	0	3	0
Gitega	2	1	0	0	1	0
Kraus	6	0	0	2	4	0
Kayanza	-	-	-	-	-	-
Kirundo	3	0	0	1	2	6
Makamba	-	-	-	-	-	-
Muramvya	1	0	0	0	1	0
Muyinga	7	0	1	1	5	0
Mwaro	1	0	0	1	0	0
Ngozi	13		12		1	0
Rumonge	3	0	0	2	1	0
Rutana	1	0	0	1	0	0
Ruyigi	2	0	2	0	0	1
Total	65	1	17	13	34	31

3. CAS DE TORTURES, TRAITEMENTS INHUMAINS ET DEGRADANTS

Même s'il est difficile de connaître les cas de torture, de traitement inhumain ou dégradant du fait que ces actes barbares se font dans des cachots clandestins créés pour échapper à la

vigilance des défenseurs des droits humains, les victimes qui ont la chance d'être relaxé ou leurs familles ne manquent pas de dévoiler le calvaire vécu. Dans ces scènes macabres, les Imbonerakure se démarquent par leur méchanceté. Et là, ils sont sous la complicité et la protection des autorités administratives et la police. Ces quelques cas en disent long :

❖ Le 1^{er} août 2016, trois personnes à savoir Pierre ZAWULI, Elias BUTOYI et Moïse MUNEZERO ont été arrêtés et torturés par des jeunes affiliés au parti au pouvoir CNDD – FDD appelés communément des Imbonerakure. Ils étaient commandés par le chef de zone Gatara, MANIRAMBONA Vital accompagné de MUVUNYI, ex - président du parti CNDD-FDD dans la commune Busoni. Cet acte ignoble a eu lieu en zone Gatara de la commune Busoni en province Kirundo. Des sources sur place ont indiqué que ces 3 personnes avaient d'abord été incarcérées au cachot de cette zone avant d'être conduites à un endroit que ces Imbonerakure appellent "Golgotha" où elles ont été tabassées. Elles étaient accusées d'avoir tenu une réunion illégale chez Pierre ZAWULI, chose qu'elles ont totalement niée.

❖ En date du 1^{er} août 2016, Félix NIJIMBERE (24 ans) et J. Bosco BIZABISHAKA (20 ans), tous originaires de la colline Rubira en commune Mpanda de la province Bubanza, ont été arrêtés en Kirundo et torturés par des Imbonerakure qui agissaient de concert avec des policiers. Ces derniers les accusaient de posséder la monnaie rwandaise et de fréquenter ce pays. Ils les ont tabassé après quoi, ils les ont volé successivement 48.000 FRW et 8.000 FRW.

❖ Valence SIBOMANA (26 ans), originaire de la colline Nyamabuye, zone Kigina, commune Bugabira en province Kirundo a, en date du 1^{er} août 2016, subi des traitements inhumains et dégradants de la part des Imbonerakure commandés par MYANDAGARO, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure au niveau collinaire. La victime était soupçonnée avoir volé des habits.

❖ Le 1^{er} août 2016, Yoramu NZEYIMANA (15 ans), fils de Rénovât NSENGIYUMVA et de Acquiline HATUNGIMANA, originaire de la colline Kiyange en zone Mugeni de la commune Kayogoro en province Makamba a été victime de traitements inhumains et dégradants de la part des Imbonerakure dont NAHIMANA fils de Kajisho et Gatara, fils de Munongo. La victime était accusée d'avoir volé des colocases dans un champ. Des blessures étaient visibles au niveau de la tête, de la jambe gauche et des coudes pour avoir été ligoté.

❖ En date du 2 août 2016, Copas MBAZUMUTIMA, membre du parti FNL aile d'Agathon RWASA, originaire de la colline Rukira de la commune Butihinda en province Kirundo a été arrêté par Révoat RUKERANDINZI, Secrétaire communal et président communal du parti au pouvoir le CNDD/FDD. Il a été transporté manu militari à la permanence de son parti et à bord de son propre véhicule. Arrivé à cette permanence, il a été battu et menacé de mort par des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir dénoncé auprès de l'autorité administrative leurs abus.

❖ En date du 4 août 2016 vers 20 heures 30 min, Saleh HABARUGIRA (39 ans), originaire de la colline Rwegura en commune Muruta en province Kayanza, a été subi des traitements inhumains et dégradants de la part des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir frappé sa femme. D'après le détenu, il a été arrêté par un groupe de 8 Imbonerakure de la colline Rwegura qui étaient sous la direction d'un certain Karumbwenge. Par la suite, ces Imbonerakure l'ont remis aux policiers qui l'ont directement mis au cachot dans un état très critique.

❖ Célestin NIYONGABO, mineur de 16 ans de la colline Rubanga en commune Gisuru, province Ruyigi, a été arrêté en date du 6 août 2016 sur la sous colline de Muka, colline Bumba en commune Gisagara, province Cankuzo où il séjournait pour récolter le champ de manioc que son père avait acheté en Tanzanie tout près de la frontière. Les militaires qui l'ont arrêté l'ont conduit à leur position de Muka où il a subi des actes de torture. L'accusant d'être voleur, ils l'ont ligoté et l'ont tabassé. Selon des sources sur place, des traces de cordes étaient visibles sur ses bras et ne pouvait s'asseoir que difficilement suite aux coups de bâtons. Le lendemain, il a été conduit au cachot du poste de police de Gisagara.

❖ En date du 7 août 2016, Gaspard NYABENDA (39 ans) vivant sur la colline Gitwe en commune Matongo, province Kayanza a subi des traitements inhumains et dégradants de la part du chef de la colline Gitwe, Balthazar NDABITUNZENTYO. Après être arrêté par ce même chef de colline, il a été ligoté et tabassé avant d'être conduit au cachot de la commune Kayanza.

❖ En date du 16 août 2016, trois personnes Célestin NTAKABANYURA (30 ans), Alexis HABARUGIRA (32 ans) et Ildéphonse NSENGIYAREMYE (24 ans), tous originaires de la colline Munazi en commune Busoni de la province Muyinga, ont été torturées après leur arrestation à Kinanira en commune Giteranyi, province de la même province. Ils sont accusés par la police de rejoindre les mouvements rebelles en Tanzanie. Les 3 victimes se plaignaient d'avoir été tabassés d'abord par des policiers du poste de Giteranyi, puis au bureau du responsable provincial du SNR à Muyinga. Les trois jeunes se rendaient en Tanzanie pour se faire embaucher comme maçons.

❖ Obède NSHIMIRIMANA (31ans), veilleur de nuit des kiosques des commerçants sur la colline Rusange en commune Gisuru de la province Ruyigi a subi des actes de torture depuis son arrestation en date du 17 août 2016. Selon des sources sur place, le commissaire provincial l'accusait de n'avoir pas dénoncé un groupe armé qui a passé sur cette colline en date du 16 août 2016 aux environs de 19 heures.

❖ Le nommé NDAYISABA, membre du parti FNL aile d'Agathon RWASA a été victime de torture sur la colline Mukungu, zone Kiyanza, commune Mwakiro en province Muyinga. Le chef de colline Mukungu, accompagné des Imbonerakure ont été gênés par la présence de cette personne dans une réunion collinaire organisée le 18 août 2016. Il a été tabassé par ces derniers qui le contraignaient d'accepter d'être membre du parti CNDD - FDD.

❖ En date du 20 août 2016, le Major Clément HAMENYIMANA alias Kirima, commandant en second du camp de Ruyigi a été tabassé, ligoté et arrêté sans mandat par des agents de la police API. Au moment de l'incident, cet officier était à son domicile sise dans le quartier Shatanya I, au centre - ville de la province Gitega. Il a directement été embarqué dans un véhicule de l'API. Selon des sources de sa famille, l'Officier avait eu la veille de cet incident, une nerveuse discussion avec un agent de l'API dans un point de vente des boissons du quartier. La discussion avait failli tourner en confrontation. Cet Officier a été libéré après plusieurs heures d'interrogatoire par le commissaire de police provinciale de Gitega.

❖ Sandrine HAKIZIMANA a été torturée en date du 20 août 2016, sur la colline Mutobo, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura - Rural. Selon des témoins sur place, des militaires de la position de la zone Rukina ont surgi chez elle pour demander où se trouvait le mari de la victime, en exil. Ils ont forcé la femme de signer un papier qui attestait que son mari détenait des armes avant de prendre le chemin d'exil.

❖ Salvator MANIRAKIZA, membre du CNDD-FDD résidant à Rutegama (Masanganzira) en commune et province Gitega a subi des traitements inhumains et dégradants lui infligés par des agents de l'API. Il a été tabassé jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, la victime participait au dernier congrès de ce parti qui a eu lieu à Gitega en date du 20 août 2016. Les témoins de la scène ont précisé que ces agents de l'API avaient le motif de lui voler de l'argent. Après avoir acheté une carte de recharge pour son téléphone, ces policiers ont vu qu'il avait un peu d'argent. Ils l'ont poursuivi et l'ont accusé d'outrage au chef de l'Etat avant de la battre à mort et de lui voler une somme de 280.000 FBU qui était dans sa poche. La victime a perdu connaissance et a été évacuée à l'Hôpital de Gitega dans le service d'urgence.

❖ En date du 22 août 2016, Pacifique IRADUKUNDA (19 ans), originaire de la colline Mbogora, commune Nyabihanga, province de Mwaro, a été arrêté et torturé sur la colline Kibogoye, commune Kayokwe de la même province par des Imbonerakure en complicité avec l'administration locale. Selon des témoins de la scène, ce jeune homme a été ligoté et torturé pour avouer qu'il fait partie des groupes rebelles qui combattent le pouvoir du CNDD - FDD. La victime a, par après, été conduite au cachot du poste de police de la zone Gihinga.

❖ Adolphe USHINDI (20 ans), fils de Mellick NTAMAVUKIRO et de Juliette NDAYIZEYE, originaire de la colline Kiderege en commune Nyanza – Lacac de la province Makamba a subi des traitements inhumains et dégradants de la part des Imbonerakure dont NDAYIKEZA, Dismas et NSANZE qui sont de la colline Buheka lorsqu'il se rendait sur cette même colline voir un couturier. Des traces de coups de bâtons sont restées visibles au coup et aux jambes. Des traces au niveau des coudes montrent que la victime a été ligotée.

❖ Jean Berchimas HABARUGIRA (28 ans), fils de Gérard GAHUNGU et de Virginie NIKOYAGIZE, originaire de la colline et zone Bukeye en commune Nyanza – Lac en province Makamba a subi des traitements inhumains et dégradants lui infligés par des Imbonerakure de sa colline dont un certain Cyriaque alias Mazi. Son doigt majeur de la main gauche a été cassé pour avoir simplement rentré tardivement la nuit. Il a été arrêté et conduit au cachot de police de Nyanza – Lac.

❖ En date du 26 août 2016, le Sous – Commissaire PAFE en province Cankuzo Jonathan NIKORA a intimidé et torturé le commerçant Jonas MUGARA sur la colline Bumba, commune Gisagara, province Cankuzo. Ce commerçant a été menotté et frappé pour avouer qu'il fait le commerce illégal du sucre SOSUMO alors qu'il avait présenté ses documents signés par le Ministre du commerce, les factures de la SOSUMO ainsi que son NIF. A ce moment, les voisins qui assistaient à la scène se sont soulevés contre le Sous - Commissaire et ont résisté contre l'arrestation du commerçant ; ce qui lui a permis de fuir. Les menottes ont été coupées à l'aide de la scie à métaux par ses voisins. Le 31 août 2016, vers 3 heures du matin, le commissaire est revenu avec un camion de police sur cette colline. Il a vidé le stock de sucre qu'il a transporté dans ce camion vers le commissariat provincial de police au chef - lieu de la province Cankuzo. Selon la population de la localité, le commerçant a pris fuite vers la Tanzanie. Il avait à maintes reprises été victime de persécution suite à son appartenance politique. Il est membre très actif du parti FNL d'Agathon RWASA.

4. SITUATION CARCERALE

Dans le tableau qui suit, nous présentons la situation carcérale dans les 11 prisons du pays et 2 centres de rééducation des mineurs en conflits avec la loi au 31 août 2016.

Prisons	Capacité d'accueil	Population Pénitentiaire	Nombre de Prévenus		Nombre de condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condamnés		Evadés	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Garçons	Filles			Garçons	Filles	
Bubanza	100	338	132	6	192	7	1								338,00%
Bururi	250	231	142	6	70	9	4						2	1	92,40%
Gitega	400	811	375	18	391	23	2	1	1		2	1		3	202,75%
Mpimba	800	3 404	2 397	89	860	42	13	3					9	9	425,50%
Muramvya	100	547	310	10	219	5	1	1	1				1	1	547,00%
Muyinga	300	472	183	16	247	23	3						4	6	157,33%
Ngozi (F)	250	101		25		60	10	1	3	2	1		7	7	40,40%
Ngozi (H)	400	1 351	563		788						2				337,75%
Rumonge	800	1 038	289	6	725	17		1			2		3		129,75%
Rutana	350	267	107	16	144					1			3		76,29%
Ruyigi	300	610	280	6	304	15	4			1	1		1	2	203,33%
Centre Ruyigi	72	30					2		28						41,67%
Centre Rumonge	72	31					10		21		8				43,06%
Total	4 194	9 231	4 778	198	3 940	201	50	7	54	4	16	1	30	29	220,10%
			4778 + 198 = 4976		3940 + 201 = 4141		50 + 7 = 57		54 + 4 = 58				30+29=59		

La population pénitentiaire est de 9.231 détenus + 59 nourrissons = 9.290

Le total des prévenus est de 4.976 adultes + 57 mineurs = 5.033

Le total des condamnés est de 4.141 adultes + 58 mineurs = 4.199

La lecture du tableau ci – dessus fait ressortir que toutes les prisons sont gonflées de population carcérale. Mis à part les prisons de Bururi, Ngozi (F) et Rutana, dans les autres milieux carcéraux les effectifs passent du simple au double voire même au triple avec des taux d'occupation très effrayants. Cela laisse pressentir que les conditions de détention sont très précaires ; ce qui implique une hygiène rudimentaire, une alimentation très médiocre et plusieurs maladies qui s'en suivent.

Ce tableau montre aussi que le nombre de prévenus est de loin supérieur au nombre de condamnés. Cela est un signe éloquent qui montre que les jugements ne se font pas au rythme régulier. Cela est d'autant vrai que les arrestations arbitraires suivies de détentions illégales se font tous les jours, dans tout le pays avec un nombre très élevé de personnes arrêtées par jour : ce qui laisse supposer que les juridictions sont dépassées. Le problème de manque d'indépendance de la magistrature mine aussi cette institution surtout pour les cas de détention illégale. Tout cela fait que la surpopulation dans les milieux carcéraux du Burundi reste une gageure.

5. CONCLUSION

Le présent rapport vient de démontrer que la situation sécuritaire est loin d'être assainie dans notre pays. L'évolution de la situation sécuritaire reste marquée par des attaques répétitives des bandes armées, des personnes armées qui font exploser des grenades dans les ménages, dans les bistrotts ou même en cours de route et cela entraîne d'innombrables pertes en vies humaines. En plus des cas de violations du droit à la vie, on observe ici et là dans le pays, des cas d'arrestation arbitraire suivis de détention illégale, des cas d'enlèvement suivis de disparition forcée, des cas de tortures, des cas de traitement cruel, inhumain ou dégradant.

Dans tout cela, les quartiers, zones ou communes qualifiés de contestataires du troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA sont les plus touchés. Même ailleurs, toute personne soupçonnée d'être contre ce mandat doit être la cible de la répression. Le phénomène de cadavres dans les rivières et dans les buissons dénote une situation sécuritaire qui se dégrade au jour le jour et qui mérite une attention particulière. A cela s'ajoute les fosses communes qui continuent à être découvertes une à une malgré la négation du gouvernement burundais.

Face à cette situation, nous recommandons au Président Pierre NKURUNZIZA d'accepter de s'asseoir avec tous les autres politiciens burundais pour négocier une paix durable. Nous lui recommandons également de donner des ordres aux différentes forces de sécurité de notre pays afin qu'elles veillent sur la paix et la tranquillité de tous les citoyens sans distinction aucune et que les arrestations arbitraires, les détentions illégales, les enlèvements, les exécutions extrajudiciaires et sommaires soient bannies au Burundi.

Aux responsables du parti CNDD/FDD, nous recommandons que des formations visant le respect des droits humains surtout le droit à la vie soit données aux Imbonerakure et que des sanctions soient prises en l'endroit de tout membre de cette ligue de jeunes qui se rendrait coupable de l'une ou l'autre exaction.
